

Grille horaire

Depuis août...		2015	2016	2017	
Années scolaires :		Année 9 Elève	Année 10 Elève	Année 11 Elève	
Arts					
Musique	MUS	1	---	1	
Arts visuels	AVI	1	2	1	
Activités créatrices manuelles	ACM	2**	2**	---	
Corps & mouvement					
Education physique	EPH	3	3	3	
Economie familiale	EFA	---	---	2**	
Langues					
Français	FRA	5	6 / 5	6	
Langues et culture de l'Antiquité ⁽¹⁾	LCA	1	-- / 1		
Allemand	ALL	4*	3*	3*	
Anglais	ANG	3	3*	---	
Mathématiques & sciences de la nature					
Mathématiques	MAT	6	6	6	
Sciences de la nature	SCN	2**	3**	3**	
Sciences humaines & sociales					
Histoire	HIS	2	2	---	
Géographie	GEO	2	2	---	
Monde contemporain et citoyenneté	MCC	---	---	3 ⁽²⁾	
Formation générale	FGE	1	1	--- ⁽³⁾	
Disciplines à choix (une parmi les 3 proposées)					
Anglais ⁽⁴⁾ : niveau 1 / niveau 2	ANG			2/3	
Français (renforcement)	FRR			2	
Mathématiques (renforcement)	MAR			2	
Options spécifiques par orientation⁽⁵⁾				OP⁽⁶⁾	OA⁽⁶⁾
Dessin technique et artistique	ODE			4	
Informatique appliquée et gestion	OIG			4	
Expression orale et corporelle	OEX			4	
Activités créatrices manuelles	OCM			4***	
Langues anciennes	OLA				4
Langues modernes ⁽⁷⁾	OLM				4
Sciences expérimentales	OSE				4***
Sciences humaines	OSH				4
TOTAL		33	33	34/35	34/35
Comparaison grille horaire 2013-2014		31-32	31.5-32.5	30-33	32/33

Les cours à niveaux sont soulignés et en **gras**.

* une période est dédoublée / ** deux périodes sont dédoublées / *** trois périodes sont dédoublées.

- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) : 1 période pour tous les élèves en 9^e année et 1 période pour les élèves qui suivent FRA niveau 2 en 10^e année.
- MCC comprend une période d'histoire, une période de géographie et une période de civisme.
- En 11^e année, la FGE ne fait pas l'objet d'une période spécifique dans la grille horaire, mais est uniquement intégrée aux autres disciplines, développée dans le cadre de projets d'établissement et d'interventions extérieures.
- Le choix de l'anglais à niveaux est obligatoire pour les élèves qui souhaitent s'orienter vers une filière de maturité (cf. art. 21 al. 2 du règlement d'organisation du cycle 3).
- Concernant les options spécifiques (OS), ne considérer qu'une ligne pour le total.
- OP = option professionnelle / OA = option académique.
- OLM : italien ou espagnol.